Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 40 (1902)

Heft: 3

Artikel: Les chansons de nos aïeux

Autor: Gallay, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199175

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger ''e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

the mements detent des to innvier. 14 avril. 14 millet et 4 coctobre

Les abo mements de tent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Plume contre plume'.

A l'époque où l'Ecole moyenne de Lausanne se réorganisait, c'est-à-dire vers le milieu du siècle défunt, une invention toute récente était en train de révolutionner l'enseignement de l'écriture, pour ne pas dire l'enseignement en général.

La plume d'acier, le • bec • industriel et sans personnalité, menaçait de se substituer à la plume d'oie, qui avait pour elle une tradition séculaire, et à son actif des états de service incomparables. Que de chefs d'œuvre n'avait on pas écrits avec elle! Il y avait de l'impiété à attaquer un instrument si vénérable. Et puis, la théorie et la pratique de la taille tenaient une place considérable dans la vie scolaire:

Décapitez : un!

Tournez... ouvrez dessous: un!

Fendez: un!

Evidez les carnes : un !... deux !...

Tournez... passez derrière l'index... placez sur l'ongle du pouce gauche..., renversez le pouce droit sous le gauche..., tranchez!

C'était un peu comme la charge en douze temps. C'était même beaucoup plus important, puisque l'institution datait de plusieurs siècles. Et depuis que l'écolier ne taille plus lui-même ses plumes et que le soldat ne fond plus lui même ses balles, ne charge plus en douze temps et ne porte plus d'épaulette, ils ont baissé beaucoup dans l'estime publique.

La question de la plume d'acier se compliquait de considérations morales : n'est il pas d'une dignité élémentaire que quiconque veut

écrire, taille d'abord sa plume?

Bref, le Conseil de l'instruction publique, alarmé, envoya, en mars 1849, une circulaire aux commissions d'école, les invitant à «interdire complètement l'usage des plumes métalliques dans les écoles de leur ressort et à veiller à ce que le maître ou le régent enseignat aux élèves la taille de la plume. La commission scolaire de Lausanne transmit à l'Ecole moyenne les ordres du Conseil par une lettre du 11 avril.

Peu à peu, cependant, la discipline se relàcha; la plume d'acier, à force de ruse et de patience, finit par triompher de la plume d'oie qui, après avoir été d'un usage commun, s'est aristocratisée hautainement.

Un emblême séditieux.

L'ancienne Ecole moyenne de Lausanne avait eu son drapeau dès 1860, un drapeau rouge avec les écussons des quartiers de Lausanne, dessinés par Bocion. Une modeste souscription en avait permis l'achat. On jugea convenable de demander au Conseil de l'instruction publique la permission de déployer la paisible bannière.

Et le Conseil répondit qu'il autorisait les élèves « à porter à la revue et à la fête du Bois le drapeau qu'ils ont fait confectionner. »

Mais le rouge n'est pas seulement le couleur de Lausanne, et M.S. Cuénoud, dans la séance de présentation du nouveau drapeau (9 juillet

1900), a rappelé le fait suivant :

« C'était, dit-il, en 1864. L'Ecole moyenne partait pour les Allinges, lorsque, arrivés à Rives, le port de Thonon, son drapeau rouge fait bondir un zélé gendarine du second empire. On parlemente, on envoie une délégation à la sous préfecture; la délégation, que l'on met sous clé, n'arrive pas à trouver le souspréfet. Pendant ce temps, M. le maire de Thonon autorise le drapeau rouge à se déployer en ville. Au retour des Allinges, l'Ecole traverse les rues de Thonon entre deux haies compactes d'une population sympathique; la musique se fait un succès de l'air nouvellement adapté par son chet, M. Gerber, la Lisette, de Bérenger. Bref, fête superbe!

• Seulement... trois mois après, M. le maire, qui tenait ses fonctions de l'empereur Napo-

léon III, n'était pas réélu 🤞

Théatre d'amateurs — Mollère ank champs.

L'hiver nous tient. Adieu les longues promenades au grand air et les fêtes champêtres.

Les réjouissances de tous genres ne chôment pas pour cela. « Soirées d'amateurs » battent leur plein, toujours plus nombreuses. L'art dramatique est décidément en grande faveur auprès de nos sociétés; il n'en est pas une qui n'ait sa section artistique. Les lauriers de Mounet-Sully, de Coquelin, tentent de plus en plus nos jeunes gens et, après de longues hésitations — plus ou moins justifiées — nos demoiselles convoitent, elles aussi, les triomphes de Sarah Bernhard et de Judic.

Il est vrai que les encouragements ne manquent pas à nos comédiens-amateurs. Les bravos chaleureux d'un auditoire de parents, d'amis et de bonnes connaissances éclatent à tout propos. Les couronnes et les bouquets affluent plus encore qu'aux enterrements. Et l'on voit la plus somptueuse de ces couronnes échoir triomphalement au jeune débutant, qui s'est acquitté de son rôle en trois mots: « Madame est servie! »

La presse locale y va aussi de ses clichés les plus louangeurs. C'est obligatoire. Les amateurs n'admettent pas la critique. Il faut admirer sans réserves la « diction irréprochable » de M. X..., le « talent accompli » de M. Y..., « l'aisance, le charme et le naturel exquis » de Mile Z... Et si le journaliste n'est pas toujours très sincère dans ces éloges obligés, l'amateur, lui, les prend toujours pour bon argent.

Tenez, il y a quelque temps, j'entendais deux jeunes gens:

« Que fais-tu donc là, plongé dans le journal, toi, qui, il y a quelques jours, disais que tu n'ouvrais jamais un livre, ou un journal, parce que c'est « rasant » ? — Oh! mon vieux, c'est une exception. Je lis le compte rendu de notre soirée de samedi. Nous avons eu salle combte et un succès colossal. Cette fois, nous tenons le record; « l'Aristique » est coulée. Nous avons joué « Les petites mains » de... de... Pailleron, je crois (sic).

— Et tu avais un rôle?

 Si j'avais un rôle! Et que je l'ai donné, je ne dis que ça! Tiens, lis plutôt les journaux.

- Alors, ça te va donc bien de jouer la comédie?

— Ah! mon cher, c'est épatant! Tu ne t'en fais pas une idée. Quand on pense que tant d'yeux cont fixés sur vous, qu'il vous suffit d'un mot, d'un geste pour faire rire ou sangloter des milliers de personnes! — Ioi, un gros soupir: « Oh! la vie d'artiste!. . Si, pourtant, mes parents voulaient... »

Il en est, parmi les soirées d'amateurs, qui sont de véritables créations, et des plus inattendues. J'eus la bonne fortune d'assister, l'année dernière, dans une localité de notre canton, à une représentation de l'Avare, de Molière, donnée par la société dramatique de l'endroit Vrai, la mise en scène valuit à elle seule une visite. A gauche, une table et deux ou trois chaises paillées, à droite, une com-mode et un vieux fauteuil et, dans le fond... devinez?.. un portrait de Napoléon et un tableau de la guerre franco-allemande, prêtés par le pintier de céans. En fait de costumes, chacun avait endossé son plus beau complet des dimanches, à l'exception du vieil Harpagon, qui portait molleton et pantalon de milaine. L'interprétation, cela va sans dire, fut à l'avenant. A un moment donné, le souffleur ayant par mégarde tourné plusieurs feuillets à la fois, on tomba du milieu du second acte dans le troisième et on continua comme si de rien

Cette brillante représentation fut un triomphe pour toute la troupe. On félicita surtout le régisseur, un jeune homme qui avait quelque peu lu et qui ne perdait aucune occasion de le faire voir.

— Mes respects, Louis, lui disait-on; tu as cranement mené to affaire. Mais bien sûr que ça n'a pas été tout seul?

Et lui de répondre avec conviction :

— La Fontaine n'a pas menti quand il a dit : « Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire! » Ah! si Molière eut été là !

Morale: Pour nos amateurs, voyez vous, il faut du théâtre de chez nous. Il y en a maintenant.

H. B.

Les chansons de nos aïeux.

Mon cher Conteur,

Voici, pour continuer la « Galerie des chansons de nos aïeux », une vieille chanson patoise, *L'éducachon*, qui fera certainement plaisir à bon nombre de tes lecteurs. L'orthographe en est peut-être un peu fantaisiste: je te la donne comme je la sais.

Connue dans le district d'Oron plutôt sous le nom

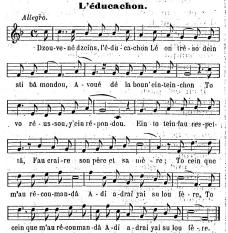
Nous tirons cet article, de même que l'anecdote qui suit, de l'intéressante «Notice historique sur l'Ecote industrielle cantonale» qui vient de paraître à la librairie Payot et Ce, à Lausanne et qui a été imprimée par M. Adrien Borgeaud.

de « chanson du Père Michot », cette chanson n'est. pas précisément écrite dans le plus pur patois de la Haute-Broie. Celui qui l'a acclimatée ici, M. Louis Michot, de Vaulion, a pratiqué l'enseignement pri-maire à Oron-la-Ville dès 1847, pendant au moins un quart de siècle. En serait-il lui-même l'auteur ? On pourrait le supposer, d'après ce qu'on entend dire de l'esprit jovial de cet homme de bien, dont le souvenir est demeuré si vivant dans toute la contrée. It est toutefois plus probable qu'il a apporté cette chanson d'une autre partie du canton. Peut-être a-t elle vu le jour dans les feuilles volan-tes que débitait, dans toutes les foires du pays, avant et après la révolution de 1815, le célèbre père Grise. Quoi qu'il en soit, « l'Educachon » n'est pas d'aujourd'hui.

Cela me rappelle, en fait de résurrection à provoquer dans ce même domaine, tandis qu'il en est temps encore, celle de la chanson « Dau gran Bredî », gauloiserie entendue à Yverdon il-y a quelque vingt ans et qui doit rentrer dans la série des productions dont le père Grise se faisait l'éditeur responsable. On doit pouvoir en retrouver les traces dans le nord du canton.

Dans l'espoir que cette communication sera de quelque utilité, soit pour toi, mon cher *Conteur*, soit pour la conservation des épaves de la littérature patoise, je te présente mes bien cordiales sa-Oron, janvier 1902. J. GALLAY





A peinna savaî-you modâ, Que mé menîran tzi la vesena: Mein su adî rassovegna Quein cintrein ye fasaî la mena. Lai y'avai dou galé poupon; Yena s'appelâvé Marietta. On mé promettai dai bonbon Se y'eimbrantzivon la felietta

Ne pouâvon pa mé décida; Cein ye fe chagrin à ma mére; Y'ai tan fé que fu bin bramâ Et que fu fouettâ dé mon pére. L'aleçon m'a bin corredzî Du adan su vegniâ pllie affabliou; Ora ne vudrei qu'eimbrantzî, Ne crâyon pâ d'ître coupabliou

Einfan, y'étâi on pou gorman: N'ai jamé resseimblià mé frérè. Ma poura vîllhe mére-gran Desaî adî: « Té fau tot baîrè! » (Baîre adraî fà tan dé bin!) « Fau jamé rein laissî ein trâbllia! » Se traôuv'adî mon goû lou vin, Ma mére-gran l'é responsâblia.

- MAN Paul Etier l'è conseilli.

La Côte et tout particulièrement la ville de Nyon ont accueilli avec une joje débordante l'élection de M. Paul Etier au Conseil d'Etat, en remplacement de l'excellent M. J.-F. Viquerat. Le jour même de sa nomination, il y a eu à Nyon une fête populaire : cortège, illumination, soirée familière, où de nombreux toasts ont été portés et où l'on a aussi chanté bien des couplets. Les suivants, qui avaient été composés pour la circonstance et qui se chantent sur l'air de l'o la fila d'au 14, nous ont paru dignés de figurer dans le Conteur:

Por la fita de ce dzor, ye fé mon bet de tsanson, Se la rimma l'è betordze, y ari por mé la raison. Car y'e prai por refrain : I'aul Etier, l'è Conseilli, tsi no ti saran conteins.

Daï coronets groussa nuqua, dzusqu'au pouro p'ti sordâ Tsanteront de tout leû tieû l'Madzo Conseilli d'Etat, Redesant por refrain :
Paul Etier, Lé Conseilli, tsi no ti saran conteins.

Le végnolans au velladzo deran : « L'é fin connaisseù ! Fara bairé pa Lo-anna de nos vegné lo meilleù, « Tsantons don ein refrain : Paul. Etier l'é Conseilli, te no ti saran conteins.

La Conte étive en furia : to lo canton l'obhave! Ma ora lo canon péte, alla vellé et au velladze. 1 2 on prai por refrain : Paul Etier l'é Conseilli, Isi no ti sarans conteins.

Lé Dzénévoi, to solets, ne san pas conteints, det-on, Pensavont dza proufita por preindre lo distri de Nyon; Ora san d'obdezi De deté: « Diu vo bénisse, tot parat, beau Conseilli! ».

Conservaten d'au diablio, pi neré que dé derbons, Radicò dé la metzance, socialists, rodz s lurons, Ti d'un tieu : ein refrain : Paul Etier, heau Conseilli, tsi no li saran prau conteins

Que boire?

Le savant en ogue: « Que buvez-vous là ? » De l'eau qu'on vient de prendre à la source. Voyez combien fraiche et quels gracieux chapelets de perles contre le verre. - Comment, de l'eau crue! Savez donc pas que dans chaque goutte grouillent des infinités de microccus, de leptothrix, de bacilles virgules. Tous ces êtres sont les commis-voyageurs chargés du placement des maladies variées dont notre existence est agrémentée. Voilà. - Pourtant Eliézer but à la cruche de Rebecca, et Diogène, avant qu'il eut jeté son écuelle, la remplissait aux ruisseaux. Et nous-mêmes, enfants... -Ah; permettez! vous me parlez de gens qui ont vécu il y a fort longtemps. Or, suivez bien mon raisonnement: dans ces temps reculés. de même qu'on pouvait parcourir plusieurs lieues sans rencontrer un être humain, les microbes étaient clairsemés: un ou deux par goutte. Mais depuis, ils se sont multipliés, nous menaçant de toute part. Ils prennent possession de chaque parcelle de notre enveloppe terrestre et s'apprêtent à nous dévorer vivants. Voilà! — Brrr, j'en ai la chair de poule! Que boirai-je? — De la limonade! C'est gazeux, c'est sucré, et, depuis quelque temps, il suffit de manger du sucre pour réparer les avaries de notre organisme. En Allemagne, chaque soldat en porte un pain sur son suc.

Le savant en eur: « Qu'avez vous dans ce verre? - De la limonade. - De la limonade, si l'on peut! C'est alcalin, donc débilitant...-Mais l'alimentation sucrée! - Ce que vous me chantez! C'est l'année dernière que le sucre guérissait; cette année-ci, il n'agit plus. Aujourd'hui, le remède à tous les maux, c'est le sel. A Londres, on a déjà de la peine à s'en procurer. – Marianne, vite un grand pot d'eau salée. – Eh non, à cause des nausées et de leurs suites. Comprenez bien, n'est-ce pas? -Mais je veux boire! - Si vous ne pouvez vous en passer, buvez du thé. Au moins les Chinois serviront à quelque chose.

Le savant en in: - Ça sent le thé ici. Le thé, vous semblez l'ignorer, contient un alcaloïde, la théine à laquelle vous devez votre pauvre mine, et si vous en usez régulièrement, vous ne tarderez pas à devenir une victime de la neurasthénie. - Une victime de quoi? - De la - neu - ra - sthé - ni - e. Ça ne peut pas bien s'expliquer, seulement, c'est terrible!! - Mais j'ai soif, soif! - Peut-être un verre de vin? propose discrètement ma vieille Marianne, mais un seul, parce que... les Templiers!...

Les savants se récrient en chœur: « Nous avons injecté à plusieurs reprises de l'alcool

dans les veines de nos lapins et la conséquence lugubre a été la mort des lapins! - Ah! je me cabre à la fin! Certes on peut se passer de vin et s'il n'y avait que moi, les propriétaires de vignes — même abstinents — feraient malleurs affaires. Cependant, vos conclusions nes valent rien. Il est question de vin et non d'alcool pur. Entre les deux la différence est sensible. Vous ne prétendez pas que je bois du vinaigre parce que j'en assaisonne la salade. Puis je ne bois pas par les veines, mais par la bouche, laissant à l'appareil digestif le soin d'opérer ses sélections. Tenez, moi je m'intéresse aux oiseaux. Donc, pour savoir si l'ali-mentation aux vers de farine leur convient, je vais transformer quelques douzaines de ces vers en bouillie, puis en un liquide que je vous injecterai, à vous, messieurs les savants, dans les veines . - Protestations indignées : -Nous ne sommes pas des cobayes! — El nous donc, sommes nous des lapins?... Marianne, allez vite me quérir un verre d'eau bien fraiche à la source, en attendant que ces mes-sieurs tombent d'accord.

-Eléonore BICHELER.

Cri du cœur.

Oh! que je vous envie D'habiter un si beau pays, » Disait à son voisin, le gros fermier Louis, Un étranger visitant l'Helvétie. & Oh! ces coteaux! ce bleu Léman! Ces grands monts! tout est magnifique! » L'autre, raillant ce grand élan lyrique : « Tot cein ne baille pas dao pan! » E. C. THOU.

L'effet dâo nové.

Gangueliet, qu'avâi prai fenna à Velâ-Reimbon, démâorâvè dein 'na maison foranna, à man gautse, sur la routa dè Mordze à Bire.

N'étai pas on bornican, l'étai mimameint prâo suti quand lo carbatier ne rafonçâve pas trão, kà l'avâi on boutafrou dão dianstre que ni l'édhie et ni lo thé ne l'âi poivant férè avâi. Adon, quand Gangueliet décheindai po férè lè coumechons, ne remontâve dière que de né et l'arrevâvè adé à l'hotô tot eimbrelicoquà, quand n'ein avâi pas 'na forta bombardaïè.

Se n'ami Brotset, on soiffeu assebin, ètai son camarâdo accoutemà à la pinta et saviont l'âi teni bon lè dou; tot parai, du cauquiès teimps, n'étiont rein mé tant bin einseimbllio po cein que l'ardzeint à Brotset avai passà dein la fatta ào carbatier, s'étâi tsaupou ein dévâ et einreimbllià à tsavon et l'est adé cein qu'arrevè à cllião que fifont coumeint dâi per-

Que vint pourro vint crouïo! vo sédès, et, mation, l'est cein qu'arreva à noutron Brotset; po avâi dè la mounïa, s'est fé bracaillon, s'est boutâ à férè dâi guieuséri decé delé et avoué dâi cauchenémeints, l'avâi fourra dedein ti sè z'amis et Gangueliet lo tot premi, à quoui sa fenna, qu'avâi la mounia, lo reprodzive ti le

Adon, tot proutso dâi votès po lè municipau, Brotset s'étâi accobllia avoué cauquiès bourtià, coumeint li po débliatérà contre Gangueliet et sè z'amis ; faut derè assebin que s'étiont dza tsamailli pè lo veladzo rappo à l'amenaïe de l'édhie dein lè bornés que vegniont à gotta.

Justameint on crosave la colisse ao boo de la routa et 'na veilla que Gangueliet avâi bounadrai trinquottà et que vollie sè reintrà à la baraque, ne va-te pas s'étaidre le quatro fers ein l'air dein cllia regole que razâvè dza.

Noutron coo, quand s'est zu cheintu asse mou què 'na renaille s'est met à teimpètâ et à churlà qu'on dianstre:

Quin diabllio dè tsemin dâo tonaire è-yo prai? tonaire dâo tonaire! que criâvè.

Brotset, que passâvè âo mîmo momeint